

Morges forge son identité écologique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

MORGES FORGE SON IDENTITÉ ÉCOLOGIQUE

Joyau du littoral lémanique en même temps que récente *Cité de l'énergie*, «Morges-la-Coquette» ne cultive pas la superficialité, en dépit de son sobriquet. C'est avec le plus grand sérieux que la commune a pris en main son avenir énergétique.

On sait depuis des temps immémoriaux que «les petits ruisseaux font les grandes rivières», et c'est essentiellement sur bon nombre de mesures apparemment modestes – mais apparemment seulement – que Morges a élaboré sa politique énergétique. Puisqu'il est question de cours d'eau, prenons l'exemple des réseaux d'adduction. La ville reçoit la plus grande part de son eau potable de sources situées près de 20 kilomètres en amont, au pied du Jura. La déclivité des conduites a suscité la pose de deux installations de turbinage (petites centrales hydrauliques) réinjectant dans le réseau quelque 250'000 kW par an. Cette production correspond à la consommation de l'éclairage public pour 9 mois. Restons dans les flux: quand, en ville, on observe le rapport entre le flux de la circulation et celui de l'éclairage public, certains paradoxes ne manquent pas d'étonner, particulièrement l'éclairage «a giorno» durant toute la nuit. D'où la pose, à titre d'essai, d'un système LEC (économiseur d'énergie pour la lumière) dont le principe consiste à réduire la tension d'alimentation (30% de courant épargné pour une chute de tension de 3,5% seulement dans l'ampoule). Programmable ou commandée à distance, cette installation permet d'économiser, pour la seule Grand-Rue, près de 2'500 francs par an. L'extension de cette «bonne combine» ne peut que s'avérer fructueuse. D'autres communes ne manqueront pas de s'en inspirer.

Un exemple pour la jeunesse

«Ce n'est pas parce qu'on est assez riche qu'on a le droit de dépenser inutilement», affirmait la fonctionnaire communale à l'origine des démarches «Minergie» régissant la transformation du Centre pour les jeunes (rue Couvaloup 12). Transmettre à la jeunesse une valeur autre que monétaire, voilà qui

est fait puisque les nouveaux locaux bénéficient maintenant d'un système d'économie d'énergie performant. L'immeuble est entièrement isotherme. L'équipement climatique comprend une récupération de chaleur (80% des calories présentes dans l'air ambiant), ainsi qu'un système de chauffage au plafond par dalle thermoactive fonctionnant sur le réseau d'eau. En Romandie, peu de bâtiments de cette taille ont bénéficié d'un tel traitement. Si l'investissement est important (surcoût 50% par rapport à une installation standard), les économies d'énergie peuvent aller jusqu'à 70%. Sens des responsabilités oblige, les destinataires des locaux participeront à la bonne surveillance du «contrôle climatique».

Circulez!

Encore envahi par les véhicules il y a quelques années, le centre ville, superbement pavé, est devenu piétonnier. A l'époque, cette mesure ne manqua pas de soulever la fureur de commerçants inquiets, qui furent rapidement rassérénés par le regain de fréquentation de leurs échoppes. Les panneaux d'interdiction de circuler n'étant pas toujours respectés, il est maintenant prévu de bloquer la circulation au moyen de bornes escamotables (sortie automatique). La coquetterie de Morges s'en trouvera encore augmentée. Côté services, la commune vient d'acquérir six véhicules polyvalents fonctionnant au gaz.

Un véritable plébiscite

Morges ne compte «que» 13'500 habitants. Autant dire que l'avis de chacun compte. Pour connaître les sensibilités des citoyens à l'égard de l'avenir énergétique de leur ville, les autorités ont procédé à un sondage (10% la population). Une majorité écrasante (91,6%) considère comme positive, voire très positive, l'intégration de la notion de développement durable dans le développement de leur cité. La population souhaite notamment l'accroissement de l'information qui lui est destinée, l'amélioration du bilan énergétique des bâtiments communaux, ainsi que la multiplication des transports publics.

